

AU SOMMAIRE

Hausse démographique à Aubervilliers : les constructions d'écoles et les services publics ne suivent pas - page 1

Bilan de rentrée : audience en intersyndicale avec la mairie du 25 septembre 2015 - page 2

A Aubervilliers comme ailleurs, REP, REP+ « y'a rien de plus !!! » - page 2

Elèves nouvellement arrivés, attention : risque de non-scolarisation - page 3

Assistant-es d'éducation : halte au clientélisme et aux pratiques de recrutement sexistes - page 3

Des moyens pour nos écoles, collèges et lycées ! Un plan d'urgence pour le 93 ! - page 4

Prochains stages syndicaux organisés par SUD éducation Créteil - page 4



**HAUSSE DÉMOGRAPHIQUE À AUBERVILLIERS :
LES CONSTRUCTIONS D'ÉCOLES ET LES
SERVICES PUBLICS NE SUIVENT PAS**

Depuis plusieurs années, les immeubles neufs poussent comme des champignons à Aubervilliers.

Cette multiplication de programmes immobiliers dans une ville déjà surpeuplée est la conséquence des projets de l'ancienne mandature municipale qui voulait faire croire la population de la ville pour atteindre 80 000 d'habitant-es (actuellement la ville compte 76 280 habitant-es).

En effet dans le cadre de la réforme territoriale et de la « création du « Grand Paris », les communautés de communes disparaissent. Les villes seront représentées dans le conseil de métropole sur la base de la représentativité suivante : un-e conseiller-e par ville + un-e conseiller-e par tranche pleine de 25000 habitant-es. Ce qui signifie que plus une ville a d'habitant-es plus elle a de conseiller-es donc plus elle a de voix dans le conseil de métropole et donc, plus elle pèse dans le choix des décisions politiques.

Cette frénésie immobilière pose de nombreux problèmes notamment en matière d'équipements et de services publics, dont les créations ne suivent absolument pas la croissance démographique de la ville.

Résultat : la ville est sous dotée et sous équipée en matière de santé, emploi et éducation... Ce qui aggrave les inégalités sociales et territoriales.

Et la situation n'est pas prête de s'arranger.

Pour la seule année 2015, plus de 1500 logements vont être livrés. Il y en aura environ 500 en 2016.

La mairie compte 40 enfants pour 100 habitant-es.

Les écoles des quartiers du Landy, Quatre Chemins, Guesdes- Jaurès sont saturées et ne disposent plus de locaux.

La création de 5 classes à l'école Maalala dans le quartier du Landy à la rentrée 2015, n'a pas permis de faire baisser les effectifs dans les écoles environnantes (Quinet, Mathiez, Bloch, Hugo, Balzac, Stendhal).

La livraison de l'école du Chemin Vert à la prochaine rentrée 2016, permettra peut être de « désengorger » à minima ces écoles mais ne résoudra pas les problèmes de tensions démographiques dans le quartier des quatre chemins dont les murs ne sont pas extensibles.

Face à cette situation, faute de moyens, la mairie dont les finances sont au plus bas et les dotations de l'état en baisse, se montre impuissante.

Une fois de plus ce sont les populations les plus pauvres et les plus fragiles qui payent les conséquences de la politique d'austérité du gouvernement.

A défaut de construire le nombre d'école nécessaires dont elle ne possède pas les fonds pour la construction, elle passe son temps à chercher à faire des économies de bouts de chandelle, à essayer de récupérer des locaux dont les écoles ne disposent plus et à modifier les secteurs ; ce qui aggrave les conditions matérielles déjà très précaires dans lesquelles se trouvent les écoles de la ville.

Sans mobilisation pour obtenir les dotations de l'état auxquelles les écoles de la ville ont droit et un plan d'urgence pour les écoles de Seine Saint Denis, le gouvernement pourra continuer de faire mine de dénoncer l'apartheid social dont il est en premier lieu, le responsable.

BILAN DE RENTRÉE AUDIENCE EN INTERSYNDICALE AVEC LA MAIRIE DU 25 SEPTEMBRE 2015

Le 25 septembre dernier, nous avons été reçus en intersyndicale de ville (SUD Education, Snuipp, CGT Educ'Action) par Mme Derkaoui, 1^{ère} adjointe au maire.

Bilan des effectifs dans les écoles de la ville :

- Toutes les écoles de la ville sont quasiment pleines, avec respect des seuils (23 en élémentaire, 25 en maternelle). Les situations sont tout de même tendues sur les groupes scolaires Bloch-Stendhal-Robespierre-Curie-Langevin-Maatai.
- La mairie tient au respect des seuils par classe et non pas par école. En cas de seuil supérieur sur un niveau, elle s'engage à « déssectoriser » l'élève.
- Cette année, on est passé de 3 à 7 hôtels d'hébergements sur la ville. L'inquiétude est grande : en février 2015, on comptait 750 élèves hébergés, aujourd'hui, on est à 993. Parmi ces enfants, 1/3 sont hébergés par des membres de la famille, 1/3 en hôtel d'hébergement, 1/3 par le 115 et les services sociaux. Cette proportion d'enfants hébergés croissante inquiète car elle représente près de 10% de l'effectif total d'enfants scolarisés dans les écoles de la ville.
- Avec l'ouverture du futur groupe scolaire Chemin vert prévu à la prochaine rentrée, il y aura des changements de sectorisation qui permettront de « désengorger » les écoles Bloch/Quinet/Mathiez.

Prévision des livraisons de logements :

- Au total, en 2015 (année civile): 1086 logements (dont ilot Pasteur en décembre, quartier Jaurès-Guesdes et Landy) ont été livrés. Pour info, 500 logements sont prévus en 2016.
- Projet immobilier sur le quartier Fort d'Aubervilliers: financement de l'Etat (pas avant 2020): de 2000 logements, 1/2 école (8 classes), 1 équipement sportif, 1 crèche. L'Etat financera également la réhabilitation des quartiers de la Maladrerie et Emile Dubois

Explosion démographique + baisse de moyens pour la commune : quelles conséquences pour nos écoles ?

- Au niveau de la carte scolaire, les prévisions sont toujours compliquées à établir. En effet, les chiffres diffèrent entre la mairie et les IEN. Pour exemple, dans le cadre des livraisons de logements, l'Education Nationale compte une moyenne de 25 enfants pour 100 logements livrés, alors que la mairie compte 40 enfants pour 100 logements.
- La ville d'Aubervilliers cumule les difficultés financières. Seulement 37% des foyers paient des impôts sur la ville. La baisse de la dotation de fonctionnement attribuée par l'Etat est de -4 millions d'euros depuis 2 ans.
- **Conséquences:**
 - La mairie ne peut pas investir dans l'achat d'un autre car. Elle essaie donc d'être la plus équitable dans l'attribution des 3 cars pour 34 écoles!
 - Suppression des trousseaux offerts à tous les élèves de CP
 - Suppression des crédits de Noël pour les écoles
 - Suppression des livres cadeaux pour les élèves (maintien seulement pour les CP ainsi que les dictionnaires pour CM2)

A AUBERVILLIERS COMME AILLEURS, REP, REP+ " Y'A RIEN DE PLUS !!! "

Mise en place de la réforme de l'éducation prioritaire... Quoi de neuf à Aubervilliers ?

Dans les écoles...

A la rentrée 2015, 10 écoles ont été classées en REP (dont 5 écoles maternelles), 23 en REP+ (dont 10 écoles maternelles).

Malgré les annonces de dotations de moyens dans le cadre de cette réforme, le constat est sans appel :

- 1 classe de TPS (maternelle G Philipe)
- 4 postes dits « plus de maitres-ses que de classe » (élémentaires Condorcet, Macé, Guesde, Mathiez)
- 6 jours de formation REP+ (au lieu de 9 !) pour les enseignant-es en écoles REP+, faute d'une brigade de remplaçant-es suffisante

Nous revendiquons, pour Aubervilliers :

- La création de 11 classes de TPS
- La création de 8 postes pour le dispositif « plus de maitres-ses que de classe », en comptant à minima 1 poste par groupe scolaire
- Le renforcement des postes sur la brigade de remplaçant-es REP+ afin que chaque collègue bénéficie de son temps complet de formation

Dans les collèges...

A la rentrée 2 collèges ont été classés REP, et 3 REP+.

Concrètement cela signifie :

- Baisse des DHG dans tous les collèges, et notamment disparition progressive des heures de professeur-es référent-es
- Aucune création de poste : *pas de diminution réelle du temps de travail pour la concertation*
- Concertation avec le 1er degré sur la base du bénévolat
- Des AS qui doivent intervenir désormais sur tout le réseau.

Nous revendiquons pour Aubervilliers : du temps de décharge pour l'échange entre collègues et avec le 1er degré dans tous les collèges, pour tou-te-s les personnel-le-s, avec les créations de postes induites.



ELÈVES NOUVELLEMENT ARRIVÉS ATTENTION : RISQUE DE NON - SCOLARISATION

À la rentrée 2015, la situation des élèves nouvellement arrivés en France est critique : plus d'une centaine d'élèves testés au CIO n'ont pas d'affectation dans le second degré rien qu'à Aubervilliers !

Situation catastrophique pour des enfants qui vont être déscolarisés pendant de nombreux mois : certains atteignent alors l'âge de 15 ans, et sortent de la responsabilité du système scolaire.

Situation absurde, dans laquelle même les conseiller-e-s d'orientation n'y comprennent plus rien : comment se passent les procédures d'affectation ? Comment se fait-il que des élèves soient affectés plus rapidement que d'autres ? Comment est-il possible que des élèves soient scolarisés sans que le soient leurs frères et sœurs ?

La ville d'Aubervilliers dispose de 5 classes d'accueil, beaucoup trop peu par rapport aux besoins. Tout laisse à penser que la DSDEN, plutôt que de créer les classes nécessaires à la scolarisation de ces élèves, laisse traîner et brouille les procédures pour gagner du temps et... de la place ! Ainsi des élèves reçoivent leur affectation pour des UPE2A pleines, et toute la procédure est à recommencer. D'autres pour lesquels le CIO a déterminé la nécessité d'une place

en UPE2A se retrouvent en classe banale. Les élèves testés au deuxième semestre ne sont jamais affectés, car ils risquent, par le jeu des années scolaires, de passer plus d'un an en UPE2A. Enfin pour les élèves dont l'âge approche les 15 ans, la procédure s'allonge de telle sorte que ces élèves dépassent l'âge d'obligation scolaire.

D'autre part, le rectorat est dans l'illégalité la plus totale vis à vis de ces élèves et de leurs familles. En effet, il demande à ces élèves un papier d'attestation d'autorité parentale que beaucoup de familles sont dans l'impossibilité de fournir. Une telle demande exclut de nombreux enfants et entre en contradiction avec l'obligation scolaire de 5 à 16 ans, c'est de la discrimination pure et simple !

La ministre a annoncé en septembre, lors de sa visite au CASNAVE de Paris, des moyens supplémentaires pour accueillir les enfants migrants. Mais pour le moment il n'y a aucun moyen réellement attribué.

Exigeons de la ministre qu'elle tienne ses promesses et qu'elle ouvre au moins 2 classes adaptées dans les collèges de la ville !

ASSISTANT-ES D'ÉDUCATION : HALTE AU CLIENTĒLISME ET AUX PRATIQUES DE RECRUTEMENT SEXISTES

L'encadrement des élèves en dehors des heures de cours change beaucoup d'un établissement à l'autre car, à Aubervilliers comme ailleurs, le recrutement des assistant-es d'éducation est fait via les chef-fes d'établissements. Ainsi les assistant-e-s d'éducation comme les assistant-e-s pédagogiques sont non seulement précaires mais également soumis-es à des pressions hiérarchiques. La question du renouvellement de contrat ce posant souvent en fin d'année, voire plusieurs fois par an selon la durée des contrats. Ajoutons à cela l'absence totale de formation des assistant-e-s d'éducation en matière de pédagogie et de leurs missions trop vaguement définies. Chacun-e doit alors composer comme il peut et certain-e-s AED se retrouvent régulièrement à devoir effectuer des tâches qui ne rentrent pas dans leur missions (surveillance d'examen ou de contrôle, travail de secrétariat, plan Vigipirate...) car ces dernier-e-s ne connaissent pas toujours leurs droits et subissent des pressions plus ou moins fortes de la hiérarchie, qui parle souvent de « volontariat ». On comprend alors que la notion de « volontariat » n'est pas compatible avec le fait d'être employé-e par le ou la chef-fe d'établissement.

Ce mode de recrutement permet également à chaque chef-fe, s'il ou elle le désire, de former une équipe docile de connaissances pistonnées, acquises à sa cause. Si tous et toutes ne sont pas des mafieux-ses de ce genre, ces cas existent, notamment à Aubervilliers.

Un autre problème très répandu se pose avec le recrutement par les établissements, c'est celui du profilage des AED. En effet, dans ces quartiers réputés difficiles on a tendance à penser qu'il faut des gens « forts », « solides », « durs » et « autoritaires » pour calmer les élèves et s'en faire respecter. Alors les AED sont embauché-e-s dans certains établissements plus sur un profil de « grand frère » ou « d'éducateur sportif » que sur celui d'un-e AED. C'est un secret de polichinelle pour les chef-fe-s que les élèves sont parfois un peu

secoué-e-s au collège et au lycée. Le tout étouffé grâce au silence complice des autres adultes qui peuvent se laisser aller à la solution de facilité en fermant les yeux face aux différentes violences qui peuvent exister. Ainsi nos élèves ne comprendraient que la manière forte ?

Seulement l'école devrait être un lieu d'émancipation où les élèves peuvent voir autre chose que des « gros bras » et apprendre une forme de respect qui ne passe pas par la peur ou les jeux violents. Accepter cette réalité c'est aussi affaiblir le travail de ceux et celles qui refusent ces « méthodes d'éducation » car un enfant qui prend des coups, que ce soit chez lui ou à l'école, ne fait que s'endurcir et ne peut plus comprendre l'autorité de quelqu'un qui ne cogne pas, des femmes, les fluets, de tou-tes celles et ceux qui n'incarnent pas cette figure virile du « grand frère ». Ainsi il semble que cette année à Aubervilliers au moins deux AED n'aient pas été renouvelées car elles étaient femmes (le motif donné est oral, un-e chef-fe d'établissement n'ayant pas l'obligation de justifier un non renouvellement de contrat).

Il est urgent de faire cesser ces pratiques sexistes de recrutement. De même, il est urgent de repasser à un recrutement académique, afin d'éviter le copinage et les pressions hiérarchiques sur les personnels mais aussi de donner un véritable statut aux AED et AP, accompagnés d'une formation, afin de pérenniser les emplois et d'en faire des parties prenantes de l'équipe éducative.



DES MOYENS POUR NOS ÉCOLES, COLLÈGES ET LYCÉES ! UN PLAN D'URGENCE POUR LE 93 !

Retour sur les luttes du second degré de l'année scolaire 2014-2015

Début février à Aubervilliers, à l'annonce des Dotations Horaires Globales, le lycée Le Corbusier se mettait en grève pour une semaine. L'objectif était de maintenir un nombre d'élèves par classe de seconde permettant de travailler dans des conditions acceptables, ce qu'ils obtiendront partiellement. Dès le 5 mars les 5 collèges de la ville leur emboîtaient le pas. A Jean Moulin, Denis Diderot, Rosa Luxemburg, Henri Wallon et Gabriel Péri le constat était le même : des DHG en baisse ou à peine maintenues après des années de restriction, malgré les classements REP et REP+, et malgré les annonces gouvernementales sur la « priorité à l'éducation ». Rejoints par le collège Jean Vilar de la Courneuve et par les parents d'élèves les établissements se sont coordonnés en AG de ville pour élaborer des revendications communes et établir un plan d'action. Rassemblements et audience de ville imposée à la DSDEN, réunions d'information, journées de grève, journées école/collèges déserts, manifestation de ville réunissant 150 personnes. Durant plus d'un mois les actions se sont multipliées à Aubervilliers et ont souvent convergé avec celles des autres villes. La mobilisation soutenue par l'intersyndicale CGT, CNT, SNES, SUD a pris une ampleur départementale.



La seule réponse que la DSDEN nous a donnée a été qu'il n'y aurait aucun moyen supplémentaire. Le département est selon eux déjà (trop?) favorisé, et il faudra de toute façon faire mieux avec moins. C'est le sens donné par notre administration aux réformes en cours. Même son de cloche du côté du ministère où se sont rendus le 24 mars des établissements et des parents d'élèves d'Aubervilliers, Saint-Denis, Bobigny, Montreuil, Saint-Ouen, Pierrefitte, La Courneuve, Dugny, Stains, Aulnay-sous-bois.

La lutte n'est pas finie. Face au mépris de notre institution, face aux annonces mensongère concernant notre département, face à nos conditions de travail déplorables et face au traitement honteux qui est réservé aux élèves de Seine-Saint-Denis il faut nous organiser. Préparons les luttes à venir : coordonnons nos établissements. Créons des liens avec les parents d'élèves et la population. Coordinons les actions des différentes villes. Faisons la jonction entre le premier et le second degré qui nous a cruellement manqué l'année dernière.

C'est tous et toutes ensemble que nous pourrons arracher au gouvernement les moyens dont nous avons tant besoin dans nos établissements et nos élèves !

LES COLLÈGES D'AUBERVILLIERS REVENDIQUENT POUR CHAQUE COLLÈGE DE LA VILLE ET DU DÉPARTEMENT :

- 300h de dotation supplémentaire pour réduire les effectifs à 18 élèves par classe et pour la mise en place des dispositifs pédagogiques que les équipes souhaitent
- au minimum 2 assistant-es d'éducation en plus
- un-e assistant-e social-e à temps plein
- une infirmerie ouverte à temps plein
- un-e conseillère d'orientation psychologue à temps plein
- le recrutement d'agent-es territoriaux pour assurer tous les remplacements et augmenter les effectifs dans les équipes

Pour retrouver le taux d'encadrement des années 2001-2002 il faudrait créer pour notre seul département 2600 postes dans le secondaire et 1863 postes dans le primaire !

PROCHAINS STAGES SYNDICAUX ORGANISÉS PAR SUD ÉDUCATION CRÉTEIL

PÉDAGOGIES ALTERNATIVES ET SYNDICALISME - 18 ET 19 JANVIER 2016

<http://www.sudeduccreteil.org/Pedagogies-alternatives-et.html>

ENSEIGNEMENT, ÉDUCATION EN PRISON - 25 JANVIER 2016

<http://www.sudeduccreteil.org/Stage-Enseignement-education-en.html>

Pensez à déposer vos demandes de stage un mois à l'avance !

CONTACTER LE SYNDICAT

BOURSE DU TRAVAIL DE SAINT-DENIS

9/11 rue Génin, 93200 Saint-Denis
(métro Saint-Denis porte de Paris)
01.55.84.41.26 – contact93@sudeduccreteil.org

MAISON DES SYNDICATS DE CRÉTEIL

11/13 rue des archives, 94010 Créteil
(métro Créteil préfecture)
01.43.77.33.59 – contact@sudeduccreteil.org

SECTION SUD ÉDUCATION AUBERVILLIERS :

sudeducationaubervilliers@gmail.com